

Jean-Pierre Colignon

Extract from :

Curiosités, jeux et énigmes de l'histoire du monde

ePub Octobre 2013

Au début du xx^e siècle, Christmas va devenir la propriété d'un homme immensément riche, un homme d'affaires qui va développer l'exploitation des cocoteraies. C'est un... abbé! Le père Emmanuel Rougier, natif de La Chomette, près de Paulhaguet et de Lavaudieu, en Haute-Loire, en 1864, et qui a passé son enfance au château des Isles, s'est retrouvé à la tête d'un formidable pactole à la suite d'un legs: alors qu'il était missionnaire dans les îles Fidji, un ex-bagnard néo-calédonien qu'il avait recueilli avec charité fait de lui son héritier. Devant notaire, à Suva, le 4 décembre 1906, l'abbé se retrouve à la tête d'environ 900 000 francs-or, une belle petite somme !

D'où venait cet argent, par quel moyen l'ex-bagnard avait-il accumulé un tel magot, l'histoire ne le dit pas... et l'abbé Rougier ne semble pas s'en être trop préoccupé. L'argent lui a été donné à lui, et sans doute sans qu'il soit formulé de souhaits ni de vœux quant à la destination de ces fonds : l'abbé garde les sous!

Emmanuel Rougier avait-il vraiment la vocation quand, en 1888, il devint prêtre ? Entré dans les ordres, il n'aimait peut-être pas beaucoup les... ordres! En témoignent les conflits avec sa hiérarchie.

C'est l'époque de l'âpre rivalité entre missionnaires catholiques et protestants. Rougier, envoyé aux Fidji, à Vitu-Levu, à Naililili, à Fanning, à l'île de Pentecôte, y déploie une grande activité.

Puis survient cet étrange héritage.

Notre frère mariste conserve donc à son seul bénéficiaire le don... tombé du ciel. Sa nouvelle carrière d'homme d'affaires, il la commence en achetant les îles Fanning et Washington, où il va développer les cocoteraies. Cette première réussite commerciale lui permet, après la vente fructueuse de ces îles, d'acheter carrément l'île Christmas, qu'il va transformer en cocoteraie modèle. Il rachète en effet à la Lever's Pacific Plantations Limited les cocoteraies de l'île pour 10

000 livres, auxquelles s'ajoutent 100 livres par an à verser annuellement à la Couronne britannique jusqu'en... 2001.

En 1916, notre crésus en soutane fait remettre à neuf, au Canada, un beau voilier dès lors baptisé *Ysabel-May*. L'abbé a en effet besoin d'une flotte pour le transport de matériaux, de la production des cocoteraies... et du courrier. Emmanuel Rougier, lors d'un passage à San Francisco, où la presse locale ne manqua pas de mentionner le séjour de cet homme très riche, avait commandé l'impression de planches de timbres représentant le *Ysabel-May* sur fond de lagon et cocotiers. Les mentions imprimées sur les vignettes étaient les suivantes, en capitales:



Petit plaisir que s'accordait ainsi un philatéliste? Mégalomanie? Ou bien encore sens du commerce, en association avec de gros négociants en timbres (cette dernière piste n'est pas à négliger, semble-t-il)? Cette initiative suscita le courroux de l'Union postale universelle et des offices postaux des principales puissances ayant des territoires et des intérêts dans le secteur : la France et la Grande-Bretagne. Mais, curieusement, cela n'alla jamais très loin, bien que Christmas eût été, même achetée par Rougier, une colonie de la Couronne. Le prêtre payait-il des amendes? Son poids politico-économique le protégeait-il ?

« Gouverneur directeur du Central Pacific Coconut Plantations Limited » – telle est la dénomination qu'Emmanuel Rougier adoptait dans les contrats de travail qu'il faisait signer –, le religieux faisait donc affranchir avec ses timbres le courrier commercial de sa compagnie et le courrier du personnel: les employés acquittaient ainsi, contraints et forcés (!?), l'acheminement de leurs lettres par bateau entre Christmas et les bureaux de poste destinataires, ou de transit,

en Nouvelle-Zélande, aux Fidji, à Samoa, à Tahiti, aux îles Cook, aux États-Unis... Là, en cas de poursuite du transport, de nouveaux timbres, locaux et légaux, étaient collés sur l'enveloppe.

Quels furent les arrangements, alors, entre Rougier et les administrations postales officielles étrangères? Car celles-ci, bien que les émissions philatéliques du prêtre fussent illégales, ont bel et bien acheminé le courrier de la Central Pacific Cocomat. Les premiers timbres (1916) portent en tout et pour tout, comme valeur faciale, le chiffre « 5 ». On estime que cela signifiait « 5 cents » (américains), soit 2,5 pence ou 25 centimes français.

En 1926, le « 5 » cède la place à « 10 », et une surcharge rouge précise qui s'agit de « 10 cents ».

Emmanuel Rougier décède en 1932, et l'entreprise est alors gérée par un neveu, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, qui va entraîner la cessation d'activité. Les dernières émissions de timbres datent de 1938. Surchargées ou non, figurant évidemment dans nombre d'affranchissements « mixtes », ayant parfois servi de timbres fiscaux, les vignettes Rougier – avec leurs variétés de couleur, de papier, de gommage... – ont été recherchées par les philatélistes, commercialisées par des négociants, et ont donc certainement participé à l'accroissement du pactole.

Un pactole qui s'était engraisé de l'exploitation du coprah, du guano, des nacres et des perles... L'abbé gère l'île à sa guise, et plutôt bien: édification de villages, construction de routes, développement de plantations... Certes, le mariste a une église, sur Christmas, mais son chemin de Damas le conduit à être de plus en plus un aventurier, un homme d'affaires, un promoteur, un capitaine d'industrie, et de moins en moins un prêtre. Son supérieur au sein des Frères maristes, l'évêque des Fidji, l'exclut de la congrégation, ce qui a dû faire à Rougier l'effet d'un cautère sur une jambe de bois !

L'ex-abbé s'installe ensuite à Tahiti, d'où il dirige mieux ses multiples affaires, devenant une personnalité économique de poids. Il n'hésite pas, pendant la Prohibition, à faire de la contrebande d'alcool vers les États-Unis.

L'île étant destinée à « accueillir » des essais nucléaires, la Grande-Bretagne expulse de Christmas les héritiers de Rougier à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. Où en était alors la for-

tune amassée par l'abbé? Même si le Royaume-Uni n'a pas indemnisé très généreusement la famille, il dut bien y avoir une compensation. Et, outre les plantations, les entrepôts, etc., les comptes en banque devaient être bien remplis, non?